

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 22 avril 2021 à 18 heures 00

Date de convocation :

12 avril 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

14 avril 2021

Objet

Compte 6574

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mesdames ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES André, VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose que le compte 6574 dans lequel figure la coopérative scolaire pour un montant de 3 520.00€ doit être détaillé comme suit :

Coopérative scolaire de Barbazan :	990.00€
Coopérative scolaire de Labroquère :	1210.00€
Coopérative scolaire de Saint-Bertrand :	1320.00€
Taxe foncière non bâtie :	38.16

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les conditions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens le 28 avril 2021.

Fait à Barbazan, le 23 avril 2021

Le Maire,

